

**République  
Française**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**Département de  
Seine  
et Marne**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**De la Commune de FAREMOUTIERS**

**Nombre de membres**

*Séance du 13 janvier 2025*

Afférents au Conseil  
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la  
délibération :  
16

**L'an deux mille vingt-cinq, le 13 janvier, à 20 heures 00,**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la  
convocation :**  
06/01/2025

**Présents :** Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Isabelle TARQUIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Alain BENOIST, Lysiane CAVIC, Frédérick BOUIGE, Muriel BERNARD, Isabelle AUBERTIN, Donatienne PIPART.

**Pouvoirs :**

Bertrand CHIGOT a donné pouvoir à Sonia HABAY  
Marie-Thérèse LEMAY a donné pouvoir à Lysiane CAVIC

**Absents excusés :**

Michel CLOUET  
Cindy BERTOT MAYEUR

**Secrétaire de séance :** Marie-Claude POVIE

**Délibération n°2025/004**

Objet de la délibération : **SUPPRESSION DE POSTE**

Vu les dispositions du nouveau code général de la fonction publique,

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Vu l'avis CST, en date du 27 août 2024

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 21 mars 2024,

Considérant la nécessité de supprimer 1 (un) poste appartenant au grade des adjoints administratifs à raison de 35 heures hebdomadaires,

Le Maire propose à l'assemblée,

Envoyé en préfecture le 14/01/2025

Reçu en préfecture le 14/01/2025

Publié le 14/01/25

Recevoir  
Levraut

ID : 077-217701762-20250113-2025\_004-DE

La suppression d'un emploi permanent appartenant au grade des adjoints administratifs à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter de la publication de la présente délibération :

- Filière : Administrative
  - o Cadre d'emploi : Adjoints administratifs
  - o Grade : Adjoints administratifs principal de première classe
    - ancien effectif : 2
    - nouvel effectif : 1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

Le Maire,  
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance  
Marie-Claude POVIE